

Annexe - Assainissement Non Collectif - Grille tarifaire

Types de contrôles		Situation actuelle	A compter du 01/03/2018
Bon fonctionnement et entretien (1er contrôle)	Tarif unique	120 € HT 132 € TTC	165 € HT 181,50 € TTC
	Tarif par logement	-	100 € HT 110 € TTC
Conception et implantation	Tarif unique	100 € HT 110 € TTC	110 € HT 121 € TTC
	Tarif par logement	80 € HT 88 € TTC	90 € HT 99 € TTC
Contrôle de la conception suite à une modification de projet ayant déjà fait l'objet d'une attestation de conformité		-	50 € HT 55 € TTC
Exécution	Tarif unique	118 € HT 129,80 € TTC	130 € HT 143 € TTC
	Tarif par logement	100 € HT 110 € TTC	100 € HT 110 € TTC
Vente immobilière		165 € HT 181,50 € TTC	230 € HT 253 € TTC
Frais de déplacement suite à un rendez-vous non reporté au moins 48h à l'avance ou suite à un rendez-vous non honoré		35 € HT 38,50 € TTC	35 € HT 38,50 € TTC
Pénalité financière pour absence ou mauvais état de fonctionnement d'une installation d'assainissement non collectif		120 € HT 132 € TTC	120 € HT 132 € TTC
Pénalité pour défaut d'entretien d'une installation d'assainissement non collectif (montant par an)		190 € HT 209 € TTC	190 € HT 209 € TTC
Pénalité pour refus de visite		120 € HT 132 € TTC	120 € HT 132 € TTC